



brèves du SUD

juillet 2013

Agression à l'Orangerie : Le 04 juillet nous étions une centaine à manifester devant le portail en soutien à nos collègues agressés 25 juin dernier. Certes les présents étaient mobilisés et chacun a des préoccupations en tête, mais le manque de solidarité est effrayant. Nous sommes tous concernés par la question de la sécurité et la régression des conditions de travail. Il est important d'être solidaires et de signifier aux catégories des personnels sous représentées lors de ce mouvement que, particulièrement dans un contexte tendu, la présence de tous est indispensable.

La pétition contre la prime discriminatoire à l'initiative de SUD et de la CGT a déjà recueilli près de 600 signatures. C'est tous ensemble que nous irons la porter à la direction.

Rappel : Les Droit aux congés sont les mêmes que vous soyez à temps plein ou à temps partiel, y compris pour les congés exceptionnels. Notamment en termes de nombre de jours et de priorité de départ.

30 jours avant la date du départ prévu, un accord donné ne peut être revu.

Effectifs minimum de sécurité : en cas de sur occupation exigez la présence du 11^{ème} poste infirmier auprès de votre encadrement.

Les syndicats SUD Solidaires et la CGT ont demandé la renégociation à la hausse des effectifs minimum.

N'hésitez pas si vous vous sentez en danger de faire valoir votre droit de retrait.

- Contactez le cadre d'astreinte administrative
- Et un élu du CHSCT

Ceci oblige la direction à intervenir immédiatement et régler la situation.

Attention, pour les personnels soignants, ne quittez pas votre poste avant l'arrivée de l'astreinte.

Retraites : Comme le précédent, l'actuel gouvernement nous prépare à accepter l'allongement du temps de cotisation pour les retraites. Le matraquage médiatique finit par entrer dans les têtes. Le sens de la vie se limiterait à travailler jusqu'à l'usure ? Ne nous résignons pas !

Un mouvement de protestation est annoncé à l'appel des organisations syndicales dans lequel SUD Solidaires tiendra toute sa place

Le 10 septembre 2013.

A ce jour des millions de chômeurs attendent un emploi et les liquidités débordent au niveau des banques centrales.

Il s'agit de savoir quelle société nous voulons pour demain.

Partageons le travail et mobilisons-nous contre cette loi rétrograde et pour une vraie politique de formation et de l'emploi.

**Si on recule encore l'âge de la retraite,
Les "pots de départ" risquent de changer...**



Si vous vous sentez lésé(s) dans un de vos droits, n'hésitez pas à nous contacter les mardis ou jeudis à notre local.

Un droit non utilisé est un droit forclos.

Téléphone : 04 37 90 13 64

Site SUD : <http://sud.cesjd.fr>

Facebook : syndicat sud saint jean de dieu